

Une convention entre l'UVHC et l'UIMM du Valenciennois

## Redorer le blason de l'emploi industriel



**C'est un partenariat historique qui vient d'être officialisé entre l'université de Valenciennes et l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM) du Valenciennois. Car la seconde a largement participé à la création des formations technologiques de la première, et ce dès les premières années d'existence de l'université.**

Vendredi matin, la Maison des services à l'étudiant accueillait la signature d'une convention officialisant les relations entretenues par l'Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis (UVHC) et l'UIMM du Valenciennois depuis plusieurs décennies maintenant. « *L'UIMM fut partenaire de l'université dès les premières années de son existence ; elle participa notamment à la création de formations de professionnalisation. Aujourd'hui, 80 % des formations de l'UVHC sont des formations qualifiantes* », rappelait en préambule la présidente de l'université, Marie-Pierre Mairesse.



### Une signature rondement menée a officialisé un partenariat préexistant.

Qui plus est, une réelle synergie existe-t-elle déjà entre les enseignants et les chercheurs de l'université, et les chefs d'entreprises ou leurs salariés. « *La priorité de l'université est triple : participer au développement économique du territoire ; orienter les étudiants de manière à leur éviter l'échec ; et leur proposer des formations adaptées, qui garantiront leur insertion professionnelle* », précisait encore Mme Mairesse. C'est dans ce contexte qu'a été élaborée et signée la convention de partenariat unissant les deux structures.

L'UIMM sera désormais officiellement associée à l'élaboration des projets pédagogiques, préalablement de la création de nouvelles filières. Une communication commune leur permettra en outre de combattre plus efficacement les idées reçues sur ces métiers porteurs - et pourtant mal considérés, encore - que sont les métiers de l'industrie. Enfin la convention renforcera-t-elle la politique, déjà développée par l'UVHC, des transferts technologiques vers les PME : car l'université a déjà pour habitude de faire bénéficier les entreprises locales du savoir-faire de ses étudiants.

De son côté, le président de l'UIMM du Valenciennois, Serge Merlier, voit dans cette convention une formidable opportunité d'expérimenter de nouveaux modes d'échanges entre l'université et les entreprises : « *L'on peut imaginer, par exemple, des contrats de partenariats tutorés. Un élève ingénieur pourrait intégrer une entreprise le temps d'une mission bien définie. Il serait accompagné par un professeur et tous deux apporteraient leurs connaissances à une PME qui, en d'autres circonstances, n'aurait peut-être pas eu les moyens de se payer les services d'un ingénieur...*

A.H.